



# L'épargne en 15 minutes

Un livre blanc gratuit réalisé par



# Sommaire

## Introduction

Pourquoi un livre blanc sur l'épargne en France? ↘ p.3

Pourquoi prendre 15 minutes pour le lire? ↘ p.4

À propos de Yomoni ↘ p.5

## PARTIE 1

### Les 3 possibilités pour placer son épargne

- 1 L'épargne «réglementée» et les livrets bancaires ↘ p.7
- 2 L'immobilier ↘ p.9
- 3 Les placements financiers ↘ p.10

## PARTIE 2

### Fiscalité et choix de la bonne enveloppe fiscale: l'exception française !

Généralités sur la fiscalité ↘ p.11

A Le Compte Titres ↘ p.12

B Le PEA ↘ p.13

C L'Assurance-vie ↘ p.14

## PARTIE 3

### Un bon profil de risque, de bons produits financiers et une bonne gestion

A À chacun son profil de risque ↘ p.16

B Choisir les bons produits et éviter les frais inutiles ↘ p.18

C Choisir le mode de gestion adapté ↘ p.20

Conclusion ↘ p.21

Sources et mentions légales ↘ p.24



# Introduction

## Pourquoi un livre blanc sur l'épargne en France ?

Les français sont les champions du monde de l'épargne mais sont «allergiques» au risque. Résultat, nous mettons régulièrement de côté mais nos placements rapportent assez peu. L'année 2015 illustre bien cette allergie au risque :

Le taux du Livret A a atteint en août 2015  
**son niveau le plus bas** (0,75% par an).



Au lieu d'aller vers des placements dynamiques, nous avons choisi de rediriger notre épargne vers **d'autres produits sécurisés**.



Le Plan Épargne Logement et le fonds en euros de l'assurance-vie par exemple ont enregistré de fortes collectes **alors que leur rémunération est en baisse**.

Il faut dire qu'en épargne les choses sont complexes et on a vite fait de repousser la décision à plus tard. Résultat ? Nous continuons à payer les mêmes frais, à être mécontents de nos banques, à laisser dormir notre épargne et à nous réveiller trop tard...  
Vous voyez ce que je veux dire !

# Pourquoi prendre 15 minutes pour le lire ?

Ce livre blanc ne fera peut être pas de vous un expert mais en prenant 15 minutes pour le lire :

1

Vous aurez les cartes en main pour faire les choix importants pour votre épargne.

2

Vous comprendrez les différentes offres du marché et pourrez les comparer.

3

Vous pourrez passer simplement à l'action et ne plus culpabiliser car votre épargne dort.

Voici une liste (non exhaustive) des sujets abordés dans ce livre blanc :

- ✓ **Panorama des principales solutions** pour placer son épargne
- ✓ **Point sur la fiscalité** et le choix de la bonne enveloppe fiscale
- ✓ **Les acteurs du monde de l'épargne et leur rôle** : banque, assureur, distributeur, teneur de compte, société de gestion etc.
- ✓ **Les frais** : comment les calculer ? Lesquels éviter ? Quel est le juste prix ?
- ✓ **Le risque** : son lien avec la rentabilité et le choix du bon profil.
- ✓ **La gestion** : les différentes stratégies, la gestion active vs. passive, la gestion déléguée.

# À propos de Yomoni

Yomoni est la 1<sup>ère</sup> société de gestion 100% digitale en France<sup>1</sup>:

- ✓ Nos clients choisissent avec notre aide un de nos 10 profils d'investisseurs et ouvrent leur compte en ligne en 15 minutes.
- ✓ Notre équipe de professionnels de l'investissement pilote leur portefeuille en fonction de leur profil et nos clients suivent cela via un compte accessible de partout.

Yomoni propose les principaux produits d'épargne classiques (assurance-vie, compte-titres et PEA) et se différencie sur :

## L'ACCESSIBILITÉ

Dès 1000€, tout le monde peut maintenant confier la gestion de son épargne à des experts via un service haut de gamme qui était auparavant réservé aux clients les plus fortunés.



## LA SIMPLICITÉ

Souscription facile (100% digitale, 0 papier, signature électronique du contrat), service client disponible et réactif, vocabulaire pédagogique, tarif unique et rémunération transparente sans aucune rétrocession.



## L'EFFICACITÉ

Structure de coût légère, automatisation des tâches à faible valeur ajoutée, suppression des intermédiaires et des rétrocessions nous permettent de proposer un service haut de gamme 2× moins cher que dans une banque en ligne.

Si vous voulez en savoir plus sur nos services vous pouvez [↘ www.yomoni.fr](http://www.yomoni.fr)

Réserver une consultation téléphonique gratuite avec un de nos conseillers en épargne [↘ en suivant ce lien.](#)

# Les 3 possibilités pour placer son épargne

En France, nous avons accès à 3 grands types de placements pour notre épargne :

1

L'ÉPARGNE « RÉGLEMENTÉE »  
ET LES LIVRETS BANCAIRES

2

L'IMMOBILIER

3

L'INVESTISSEMENT FINANCIER

L'épargne réglementée et l'immobilier sont des sujets assez simples. Nous les traiterons rapidement pour nous concentrer sur le sujet complexe : l'investissement financier.

# 1 L'épargne «réglementée» et les livrets bancaires

Ce sont les différents livrets proposés par les banques : Livret A, Livret jeune, Plan Épargne Logement (PEL), Livret de Développement Durable (LDD, ex-Codevi), Livret d'Épargne Populaire (LEP), Compte Épargne Logement (CEL), Livrets Bancaires...



## LES AVANTAGES

- Placements sécurisés
- Pas de fiscalité sur les plus-values dans certains cas
- Des livrets offrent une rémunération bonifiée pendant quelques mois



## LES INCONVÉNIENTS

- Les rendements sont faibles et en baisse structurelle
- Il existe des plafonds pour certains livrets

### COMMENT UTILISER

#### L'ÉPARGNE «RÉGLEMENTÉE» ?



Ces livrets sont adaptés pour l'épargne «de précaution» (3 à 6 mois de dépenses courantes) car ils sont sécurisés, (généralement) liquides et proposent quand même une légère rémunération.



Investir dans un Livret Bancaire à taux bonifié peut permettre de dynamiser le rendement de son épargne pendant quelques mois.

Mais ils ne sont pas adaptés à l'épargne «de moyen ou long terme» (au-delà de 2 ans) car ils offrent une rentabilité faible et en moyenne largement inférieure à celle des marchés financiers.



## Tips #1

RENDEZ SERVICE À VOTRE ENFANT,  
NE LUI OUVREZ PAS UN LIVRET A !

Le taux du livret A est de 0,75% depuis le 01/08/2015<sup>2</sup>. À ce taux, il faut 93 ans pour doubler sa mise, et un livret A rempli au maximum (22 950€) rapporte 173€/an.

Ouvrir un livret A aux enfants est une «tradition» française mais c'est une aberration économique. C'est totalement irrationnel ! Pourquoi ? Car un enfant a toutes les caractéristiques de l'épargnant qui peut prendre des risques pour dynamiser son épargne :



Aucun besoin  
de liquidités.



Horizon  
d'investissement  
très long.



Pas de crédits  
à rembourser.

Alors rendez-lui service et ne lui ouvrez pas un Livret A  
mais un placement plus dynamique !



## 2 L'immobilier

L'investissement dans l'immobilier a longtemps été rentable et les générations nées avant 1968 ont souvent réalisé de belles opérations. Mais il est devenu plus complexe et plus coûteux. Conséquence : l'âge moyen de l'accession à la propriété ne cesse d'augmenter et nous sommes de moins en moins nombreux en France à décider d'acheter «de la pierre».

### + LES AVANTAGES

- Investissement tangible.
- Marché en apparence solide et moins volatile que les marchés financiers.
- Rassurant de posséder sa résidence principale.

### - LES INCONVÉNIENTS

- Faible liquidité et minimum d'investissement important.
- Rentabilité en baisse, «bonnes affaires» de plus en plus rares.
- Explosion du ratio «prix de l'immobilier/salaire».
- Peu diversifiant.

#### COMMENT UTILISER

#### L'INVESTISSEMENT DANS L'IMMOBILIER ?



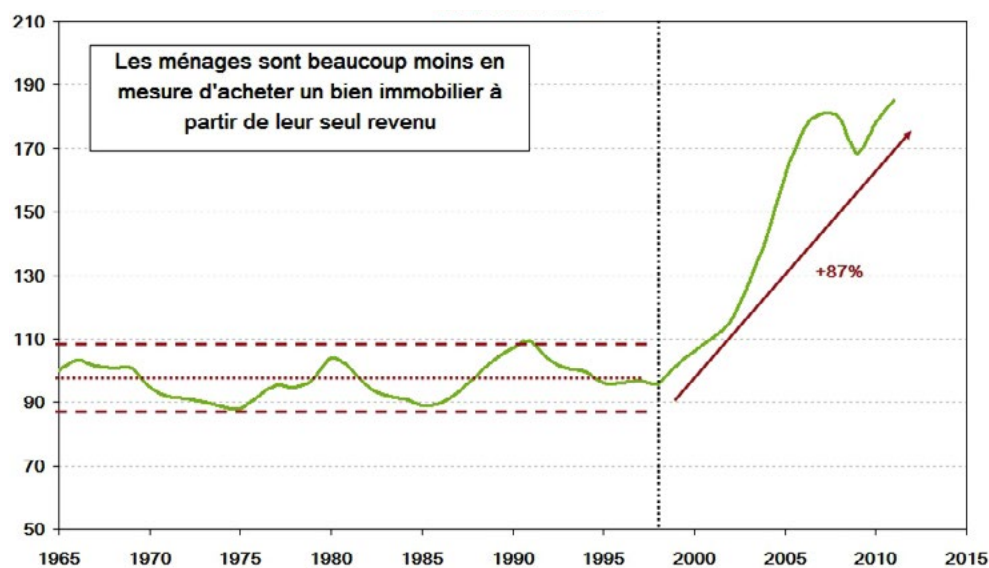
Pour sa résidence principale afin de ne plus payer de loyer car être propriétaire rassure.



Pour un investissement locatif afin de se diversifier car une opportunité intéressante s'est présentée.

Dans tous les cas, cet investissement arrive de plus en plus tard (parfois jamais) et en attendant un potentiel achat immobilier il est essentiel de placer son épargne sur le support adapté.

## Évolution du ratio «prix de l'immobilier/revenu disponible» par ménage (base 100 en 1956)<sup>3</sup>



### 3 Les placements financiers

#### POURQUOI UTILISER LES PLACEMENTS FINANCIERS ?



Pour placer son épargne de moyen/long terme



Échapper à la faible rémunération de l'épargne réglementée sans avoir à investir dans l'immobilier.

Ces placements peuvent s'adapter à tous les profils de risque et à toutes les situations.

En général c'est ici que les choses deviennent plus compliquées et c'est dans cet exercice que ce livre blanc se propose de vous accompagner.

Pourquoi prendre 15 minutes pour lire la suite ?

- Cela suffit pour bien comprendre le fonctionnement de ces placements.
- Vous aurez les cartes en main pour prendre les 2 ou 3 décisions qui vous aideront à ne plus laisser dormir votre épargne.

# Fiscalité et choix de la bonne enveloppe fiscale : l'exception française !

## Généralités sur la fiscalité

En France, par défaut, les plus-values sur les placements financiers sont taxées<sup>4</sup> par :

1

### LES COTISATIONS SOCIALES

- Ce sont la CSG, la CRDS, le prélèvement de solidarité, etc.
- Elles sont de 15,5% des plus-values réalisées et sont prélevées «à la source», lorsque les plus values sont retirées par l'épargnant

[↘ Plus d'informations sur les cotisations sociales](#)

2

### L'IMPÔT SUR LE REVENU

- Lors de leur retrait, les plus-values sont intégrées à la déclaration d'impôts
- Elles sont alors taxées, comme les salaires, au «taux marginal d'imposition» qui varie de 0% (jusqu'à 9 690€ de revenus imposables) à 45% (au-delà de 151 956€ de revenus imposables)

[↘ Plus d'informations sur l'impôt sur le revenu](#)

### UN EXEMPLE CONCRET

Un particulier a placé 1000€ en 2014 et a réalisé 100€ de plus-values. En 2016, il retire l'ensemble de ses fonds (1 100€ dont 100€ de plus-values) :

- 15,5% de cotisations sociales sont prélevées à la source soit 15,5€.
- Les 84,5€ de plus-values restantes sont intégrées à sa déclaration d'impôts.

S'il a un revenu net imposable de 30 000€, son taux marginal d'imposition est de 30%.

Le montant prélevé au titre de l'impôt sur le revenu sera donc de 25,35€.

Au total, sur 100€ de plus-values, il va donc payer 40,85€ et le gain net est de 59,15€.

La fiscalité peut représenter 50% de la plus value (!) mais il est possible d'optimiser cela en choisissant la bonne enveloppe fiscale. En France, les trois enveloppes fiscales principales sont :

A

**Le Compte  
Titres**

B

**Le Plan d'Épargne  
en Actions (PEA)**

C

**L'Assurance-vie**

## REMARQUES

L'enveloppe fiscale influe aussi sur la liquidité (possibilité de retirer son argent) et l'univers d'investissement (produits financiers sur lesquels il est possible d'investir). Il existe aussi le Contrat Madelin, le PERP, le PEE et le PERCO que nous n'analyserons pas. Nous nous sommes concentrés sur l'essentiel et avons parfois simplifié certains mécanismes.

## A Le Compte Titres

### En deux mots :

C'est une enveloppe simple qui permet une grande diversité de profils et beaucoup de flexibilité mais qui ne propose pas d'avantage fiscal. Elle est assez peu utilisée.

#### COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Univers d'investissement très large :** il est possible d'investir sur toutes les classes d'actifs, partout dans le monde.
- **Liquidité totale :** il est possible de déposer et retirer des fonds à tout moment.
- **Fiscalité mauvaise :** aucun avantage fiscal.
- On peut détenir autant de compte-titres qu'on le souhaite.

#### POURQUOI UTILISER LE COMPTE-TITRES ?

- Pour investir à très court terme (moins d'un an) et pour avoir une flexibilité et une réactivité maximale de son investissement.
- Pour les personnes non imposées qui n'ont donc pas besoin d'un avantage fiscal.
- Il arrive souvent en complément lorsqu'on a déjà un PEA et une / des assurances-vie.

## B Le PEA

### En deux mots :

Le PEA est orienté vers les actions et est peu flexible mais propose une fiscalité très avantageuse. Il est utilisé pour les placement risqués ne nécessitant pas de liquidité.

#### COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Univers d'investissement restreint :** théoriquement le PEA ne permet d'investir que sur des actions européennes faibles.
- **Liquidité faible :** les fonds sont disponibles mais tout retrait avant 8 ans clôture le PEA.
- **Fiscalité très avantageuse :** on n'échappe pas aux 15,5% de prélèvements sociaux mais :
  - Pour un retrait avant 2 ans, le taux d'imposition est de 22,5%.
  - Pour un retrait entre 2 et 5 ans, le taux d'imposition est de 19%.
  - Au-delà de 5 ans, les gains sont exonérés d'impôts.
- On ne peut détenir qu'un seul PEA par personne mais il est possible de le transférer d'un établissement à un autre sans le clôturer et sans perdre l'avantage fiscal.

#### POURQUOI UTILISER LE PEA ?

- Pour investir en action sur un profil très dynamique.
- Tous les horizons de placements sont adaptés mais l'avantage fiscal n'est obtenu que pour les placements de moyen / long terme (au moins 2 ou 5 ans).
- Il est intéressant d'ouvrir un PEA le plus tôt possible pour commencer à cumuler des années et bénéficier de la fiscalité avantageuse.

# C L'Assurance-vie

## En deux mots :

L'assurance-vie permet une grande diversité de profils et beaucoup de flexibilité tout en proposant une fiscalité intéressante et l'accès au «fonds en euros». C'est l'enveloppe fiscale préférée des français avec plus de 2 000 milliards d'euros.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Univers d'investissement très large :** théoriquement il est possible d'investir sur toutes les classes d'actifs, partout dans le monde.
- **Liquidité forte :** il est possible de déposer ou retirer des fonds à tout moment.
- **Fiscalité avantageuse :** on n'échappe pas aux 15,5% de prélèvements sociaux mais :
  - Pour un retrait après 4 ans, le taux d'imposition est de 15%.
  - Pour un retrait après 8 ans, les gains sont exonérés d'impôts jusqu'à 4600€ de plus-values par an, au delà de ce seuil le taux d'imposition est de 7,5%.
- On peut détenir plusieurs assurances vie mais il n'est pas possible de les transférer.

### POURQUOI UTILISER L'ASSURANCE-VIE ?

- Convient à tous les profils de risque et à tous les horizons d'investissement.
- C'est généralement le premier support d'épargne qu'il faut ouvrir.
- Il est recommandé de le faire le plus tôt possible et il peut être judicieux d'ouvrir plusieurs assurances vie.

### REMARQUES

Il existe deux types de contrats d'assurance-vie :

- **Mono-support** qui permettent uniquement d'investir en fonds en euros.
- **Multi-support** qui permettent d'investir dans du fonds en euros mais également dans d'autres types d'actifs (actions, obligations, immobilier, etc.)



## Tips #2

### LE FOND EN EUROS DE L'ASSURANCE-VIE

Dans une assurance-vie, on peut investir une partie de son portefeuille en «fonds en euros». Il est investi en grande partie sur des actifs sans risque (principalement des obligations d'état), le capital y est garanti par l'assureur (on ne peut pas perdre d'argent) et ce dernier s'engage sur un taux de revalorisation (donc une performance) minimum chaque année. Chaque assureur propose un ou plusieurs fonds en euros et en 2015, la rémunération moyenne du fonds en euros était de 2,30%<sup>5</sup>.

## Tips #3

### DATE D'OUVERTURE ET NON DE VERSEMENT

Pour bénéficier d'une fiscalité avantageuse on prend en compte la date d'ouverture du compte et non la date des versements des fonds. Par exemple, un contrat d'assurance-vie ouvert en janvier 2016 bénéficiera d'une exonération d'impôts maximale en janvier 2024. Cet avantage fonctionnera pour tous les fonds versés depuis l'ouverture du contrat. Un versement effectué en janvier 2024 bénéficiera donc directement de la fiscalité avantageuse (pas besoin d'attendre 8 ans).

**C'est pour cela qu'on parle de «prendre date». Concrètement, cela veut dire qu'il est fortement recommandé d'ouvrir le plus tôt possible un / des contrat(s) d'assurance-vie.**

## Un outil pour choisir la bonne enveloppe fiscale

Yomoni a développé un outil gratuit et accessible en ligne pour vous aider à choisir la bonne enveloppe fiscale :

- Renseignez les caractéristiques de votre projet (montant, durée et niveau de risque).

- Répondez en 3 minutes à quelques questions simples sur votre profil, votre connaissance des marchés et votre appétence au risque.
- Nous vous recommandons l'enveloppe fiscale adaptée et vous expliquons pourquoi.

DÉCOUVREZ L'ENVELOPPE  
QUI VOUS CONVIENT

# Un bon profil de risque, de bons produits financiers et une bonne gestion

## A À chacun son profil de risque

Une fois la bonne enveloppe choisie, il faut choisir les actifs sur lesquels investir ses fonds au sein de l'univers d'investissement accessible. C'est ce qui fait la rentabilité et le niveau de risque d'un investissement et pour cela nous avons le choix entre plusieurs «classes d'actifs» ayant à chaque fois des niveaux de rentabilité et de risque différents.

En général on retient les classes d'actifs suivantes :

- ✓ Les produits monétaires
- ✓ Les obligations (d'état ou d'entreprise par exemple)
- ✓ Les actions
- ✓ Les matières premières
- ✓ Les produits dérivés
- ✓ Les devises
- ✓ L'immobilier

Dans tous les cas, voici des bonnes pratiques pour le choix de son profil de risque :



### Choisir un niveau de risque auquel on peut se tenir

car un risque non adapté peut mener à de mauvaises décisions (tout vendre suite à une perte par exemple).



### Diversifier ses actifs :

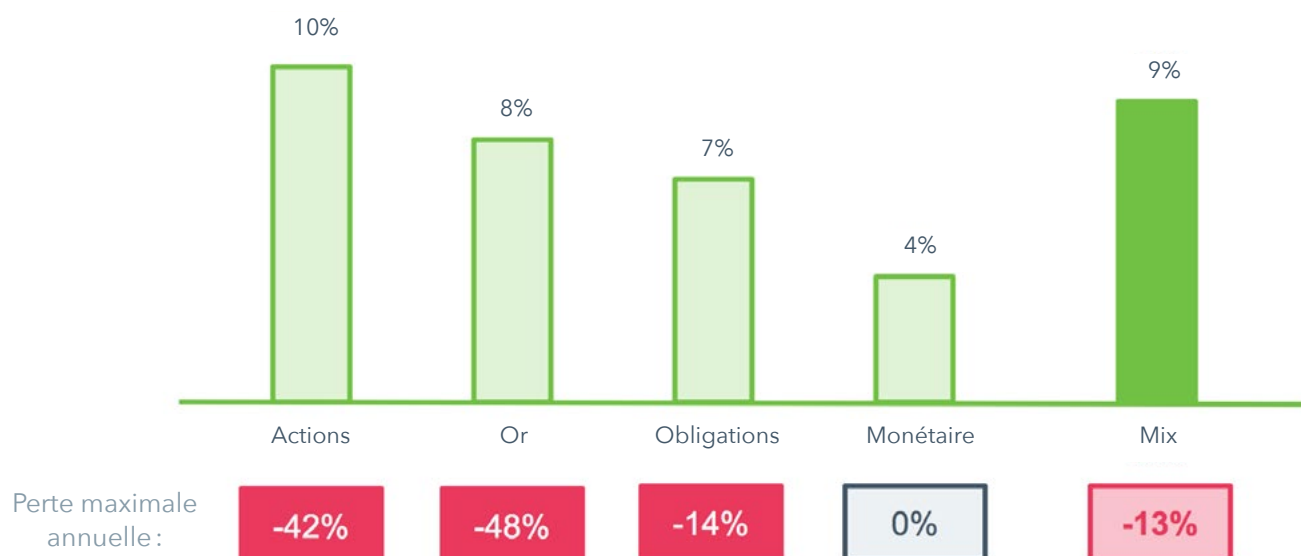
«Ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier».



### Lisser son investissement :

ne pas tout investir d'un coup mais investir régulièrement.



Rentabilité et risque des différentes classes d'actifs en France de 1900 à 2012<sup>6</sup>

## Un outil pour choisir le bon profil de risque

Yomoni propose 10 profils d'investisseurs différents et a développé un outil gratuit pour vous aider à choisir le profil correspondant à votre situation :

- Renseignez les caractéristiques de votre projet (montant, durée et niveau de risque).

- Répondez en 3 minutes à quelques questions simples sur votre profil, votre connaissance des marchés et votre appétence au risque.
- Nous vous recommandons le profil de risque adaptée et vous expliquons pourquoi.

DÉCOUVREZ LE PROFIL  
QUI VOUS CONVIENT

## B Choisir les bons produits et éviter les frais inutiles

Les mêmes actifs peuvent être achetés sous plusieurs formes, via plusieurs produits différents :

### 1. Des titres vifs (le fait d'acheter les actifs un par un)

#### 2. Des fonds gérés activement

(OPCVM, SICAV, etc.) dont la promesse est généralement de performer mieux qu'un indice donné (sectoriel ou géographique par exemple) :

- Ils sont gérés de façon discrétionnaires par des sociétés de gestion.
- Ils coûtent en général entre 2% et 3% par an.

#### 3. Des fonds indiciels (ETFs, Tracker, etc.)

qui répliquent l'évolution exacte d'un indice donné (sectoriel ou géographique par exemple) :

- Ils sont fournis par des sociétés spécialisées dont le but est de proposer les coûts les plus attractifs et non une gestion discrétionnaire.
- Ils coûtent en général entre 0,2% et 0,3% par an.

#### COMMENT UTILISER CETTE INFORMATION ?



Quand vous comparez les différentes offres à votre disposition, attention donc à bien prendre cela en compte et pas uniquement la répartition en termes de classes d'actifs.



Pour calculer le coût exact de votre épargne il est impératif d'y intégrer les coûts des produits financiers qui composent votre portefeuille et qui en général ne sont pas annoncés.



## Tips #4

GESTION PASSIVE  
VS. GESTION ACTIVE

La gestion passive investit dans des fonds indiciels qui sont moins chers que ceux gérés activement (environ 10x moins) et plus diversifiés. Les fonds gérés activement misent sur une stratégie de gestion et une promesse de performance.



Sur 10 ans (2005 - 2014) 80% des gérants actifs ont une performance inférieure à leur indice de référence (cela inclue la crise de 2007 - 2009)<sup>7</sup>.

**Concrètement cela signifie 80% des fonds gérés activement ont prélevé des frais pour délivrer une performance inférieure à l'indice de référence qu'ils souhaitent battre.**



Les fonds indiciels sont beaucoup distribués auprès des investisseurs institutionnels mais, en France, ils sont malheureusement très peu répandus auprès des particuliers. On peut se demander si ce n'est pas parce qu'ils n'offrent pas assez de marge...

## C Choisir le mode de gestion adapté

Une fois constitué, un portefeuille évolue en fonction des marchés et sa composition peut varier dans le temps. Pour faire varier la composition d'un portefeuille il existe trois principaux modes de gestion :

### 1. LA GESTION LIBRE

Choisir soi-même ce qu'on achète, ce qu'on vend.

**+ Avantages :** maîtrise des investissements et absence de frais de gestion associés.

**- Inconvénients :** complexité (demande de bonnes connaissances), temps passé et coût de transactions élevés pour des «petits portefeuilles».

### 2. LA GESTION CONSEILLÉE

Recevoir des recommandations, mais choisir et passer les ordres soi-même.

**+ Avantages :** possibilité de garder le contrôle en validant les opérations

**- Inconvénients :** absence de «responsabilité» en cas de mauvais conseils, choix final reposant sur l'épargnant et pouvant entraîner des décisions irrationnelles.

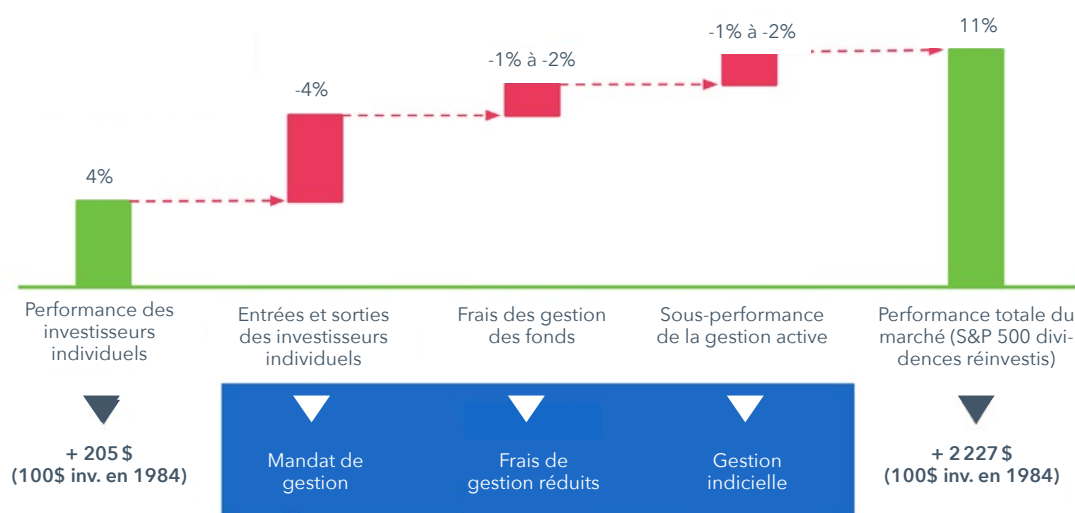
### 3. LA GESTION PILOTÉE

Confier la gestion du portefeuille à une société de gestion.

**+ Avantages :** simplicité (rien à faire), sur-mesure (choix d'un profil de risque) et efficacité (gestion confiée à des experts agréés).

**- Inconvénients :** généralement réservés aux patrimoines élevés et souvent associée à des frais élevés.

Perte de performance des particuliers sur 30 ans (1984 - 2014)



De 1984 à 2014, les particuliers ayant investi sur le S&P 500 (indice américain) ont eu une performance annuelle 3× moins élevée que le marché lui-même et environ 11× fois moins de bénéfices. Il y a 2 raisons à cela :

- Les frais de gestion et le recours à des fonds actifs : en moyenne 3% de perte par an qu'il est possible de réduire avec une gestion passive et des frais réduits.
- Les actes de gestion des particuliers eux-mêmes : en moyenne 4% de perte par an que la gestion sous mandat veut supprimer en soulageant les particuliers de la prise de décision.



# Conclusion

Une fois la bonne enveloppe fiscale et le bon profil de risque choisis, plusieurs critères entrent en jeu afin de choisir le bon service :

## a. La qualité de la gestion

## b. La qualité du service

Mais la priorité numéro 1 à long terme est d'**économiser les frais inutiles** car sur le long terme cela peut faire une différence notable et si la performance est impossible à prédire, les frais, eux, sont une certitude qui tombe tous les ans. Pour connaître le coût total d'un produit d'épargne, il faut additionner les coûts liés :

À l'enveloppe fiscale  
(assurance-vie,  
compte-titres ou PEA)



Au mandat  
de gestion  
(s'il y en a un)



Aux actifs composant  
le portefeuille

### LE PROBLÈME :

- ✗ Les frais de l'enveloppe fiscale et du mandat de gestion sont souvent bien affichés.
- ✗ Les frais liés aux actifs sont peu mis en avant et il faut les retrouver soi-même un par un.
- ✗ La plupart des gens ne sont donc pas conscients de les payer. Pourtant ces frais représentent souvent 1,5% à 3% par an!<sup>9</sup>

### UN EXEMPLE CONCRET

Prenons le cas d'un particulier qui a placé 10 000€ pendant 10 ans et les actifs sur lesquels il a investi lui rapportent 4% par an. Le montant de la plus-value nette de frais (mais avant impôts) sera de :

- 4 800€ avant frais
- 2 800€ pour 1,5% de frais
- 1 050€ pour 3,0% de frais

1,5% de frais en moins par an permet ici d'obtenir une plus-value presque 3x plus élevée !



## Tips #5

NE PAS OUBLIER LES FRAIS DES FONDS...  
ET LES RÉTROCESSIONS !

Chaque contrat d'assurance-vie a son propre univers d'investissement. Les fonds accessibles sont plus ou moins variés et coûtent souvent entre 1,5% et 3% par an (parfois 4% ou 5%). Ces frais sont déduits directement de la performance des fonds et peu mis en avant. Les gens y font peu attention oubliant souvent de les prendre en compte dans leurs comparaisons

Pourquoi le fonds mis en avant coûtent-ils souvent plus cher ?

- Les banques touchent souvent des rétrocessions sur les frais des fonds (un fonds qui prend 2% de frais pourra reverser 1% à la banque).
- Ces rétrocessions financent les coûts de leur mise en avant et de leur distribution (souvent dans des réseaux physiques : agences, conseillers, etc.).
- Proposer des fonds coûteux permet de les maximiser n'est pas parce qu'ils n'offrent pas assez de marge...

## Tips #6

L'ASTUCE COMMERCIALE  
DES FRAIS DE VERSEMENT

Les frais de versement ont disparu de la quasi totalité des contrats distribués en ligne mais de nombreux contrats prélèvent encore jusqu'à 5% de frais à l'entrée. Cela signifie que quelqu'un qui verse 100€ n'a que 95€ sur son compte !

Cette pratique courante permet de mettre en place un argument commercial très efficace :

- La banque propose de réduire «exceptionnellement» les frais d'entrée à 1%.
- Le client pense faire une bonne affaire et saute sur l'occasion pour faire un versement.

## Chez Yomoni nous ne touchons jamais de rétrocessions :

- Nous pouvons donc librement choisir les fonds les plus pertinents pour une bonne diversification et qui s'avèrent souvent être les moins coûteux.
- En moyenne, nos fonds ne coûtent jamais plus de 0,3% par an !

## Enfin, n'oubliez pas que :

- Pour des raisons fiscales, il faut commencer le plus tôt possible.
- Choisir la bonne enveloppe fiscale est aussi important que choisir le bon portefeuille.
- Des portefeuilles avec le même niveau de risque peuvent avoir des frais très différents.
- D'intégrer les frais des fonds lorsque vous comparez plusieurs solutions.
- Il est important de se diversifier et de lisser son investissement.

Ce livre blanc a été rédigé par les experts de Yomoni, la 1<sup>ère</sup> société de gestion 100% digitale en France. Nous proposons les produits d'épargne classiques (assurance-vie, compte-titres, PEA) en gestion sous-mandat et nous différencions sur 3 aspects :



### ACCESSIBILITÉ

Service haut de gamme des 1000€ d'épargne.



### SIMPLICITÉ

Expérience fluide, vocabulaire pédagogique, totale transparence.



### EFFICACITÉ

Diversification, 10 profils de risque, 2× moins de frais qu'une banque en ligne.

Si vous voulez en savoir plus sur nos services vous pouvez :

- ✓ Vous rendre sur notre site : [www.yomoni.fr](https://www.yomoni.fr)
- ✓ Réservez une consultation téléphonique gratuite avec un de nos conseillers en épargne [en suivant ce lien](#).

À bientôt chez Yomoni ;-)

Voilà, vous êtes maintenant armé pour faire les bons choix pour votre épargne et comparer en connaissance de cause les différents services à votre disposition !



# Sources et mentions légales

## SOURCES

- <sup>1</sup> [\ Boursier.com](#)
- <sup>2</sup> [\ Service-public.fr](#)
- <sup>3</sup> [\ PrimeView](#), CGEDD
- <sup>4</sup> [\ Service-public.fr](#)
- <sup>5</sup> [\ Journal du net](#)
- <sup>6</sup> Crédit Suisse, J. Friggit, Yomoni
- <sup>7</sup> Lyxor ETF Research
- <sup>8</sup> Estimations Yomoni, Dalbar(2014), Investment Company Institute (ICI)
- <sup>9</sup> Yomoni

## AVERTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les portefeuilles sont investis essentiellement dans des produits indiciels qui reflètent l'évolution des cours de leurs indices de référence, à la hausse comme à la baisse. Les frais de gestion sont inclus dans les performances et le mandat présente un risque de perte en capital.

Yomoni est une société de gestion agréée en France par l'AMF sous le numéro GP-15000014.

Yomoni est un courtier en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 15003517.

Yomoni est enregistré au RCS de Paris sous le numéro 811 266 170.

**Site:** [\ www.yomoni.fr](#)

**Mail:** [contact@yomoni.fr](mailto:contact@yomoni.fr)

**Adresse:** 21 rue Weber, 75016 Paris

**Tel.:** 09 70 73 32 36

L'accès au Service peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Régulation S » et/ou FATCA.

Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement.